

Université d'été de
**l'Association Francophone
de Justice Transitionnelle**
et de l'**Institut Universitaire
Varenne**



Femmes et Justice transitionnelle

Du 3 au 10 juillet 2016 - Saint-Étienne-de-Baïgorry - Baigorri (Pays basque)

Cette troisième université d'été sera l'occasion d'aborder la particularité des violences subies et commises par les femmes mais également d'illustrer la complexité qui caractérise le champ de la Justice transitionnelle. Les femmes sont en effet trop souvent et rapidement associées à la figure de la victime dans des contextes de violences extrêmes, de guerre civile ou d'exercice d'un régime autoritaire.

Cette assimilation repose sur la réalité des violences subies par les populations dites vulnérables dont les femmes sont supposées faire partie. Cette fragilité présumée interroge. Elle pose également la question de l'existence des « femmes » en tant que catégorie les englobant toutes de la petite fille à la vieille dame en incluant la jeune femme et la mère, toutes zones géographiques confondues. Cette typification des victimes fondée sur leur féminité est-elle justifiée et, si oui, par quels critères ? Résident-ils dans les particularités physiques des femmes, les structures sociales pesant sur elles, les formes de violence exercées à leur encontre et/ou leur motivation ? Ces critères agissent-ils spécifiquement en périodes de crises ? Plus encore, que disent-ils de la masculinité et des relations entre les sexes ? Si elle surgit spontanément, la question des violences commises à l'égard des femmes est donc en réalité complexe.

La commission d'exactions par les femmes est un phénomène bien moins étudié. Féminité et violence sont en effet bien souvent perçues comme un oxymore dans l'inconscient collectif et parfois scientifique. À l'occasion des grands procès de la Justice pénale internationale, il a pourtant été prouvé que les femmes peuvent, tout autant que les hommes, être des bourreaux ou des génocidaires, impliquées dans les systèmes concentrationnaires, voire dans la commission d'infractions sexuelles. Exercées contre des hommes ou d'autres femmes, parfois avec la même ampleur et la même cruauté, ces violences restent cependant minoritaires. Leurs mobiles et

leurs éventuels particularismes doivent donc également être analysés.

Si elles peuvent être victimes et/ou auteures des violations graves des droits de l'Homme, les femmes peuvent enfin être actrices de la Justice transitionnelle. Elles sont parfois même perçues comme devant nécessairement jouer un rôle moteur en la matière. Si la recherche de la vérité, la mise en œuvre de la justice, l'octroi de réparations ou l'établissement de garanties de non-répétition ne sont naturellement pas l'apanage des hommes, la question de la spécificité du rôle des femmes mérite d'être posée. Sont-elles forcément militantes de la Paix, portées à la réconciliation et impliquées dans la reconstruction ? Portent-elles un regard différent sur la Justice transitionnelle et empruntent-elles des chemins particuliers pour y contribuer ? Surtout, leur apport leur permet-il de conquérir une place meilleure et plus égalitaire dans la société pacifiée et démocratisée ?

Ces questionnements sont fondamentaux pour les femmes, les hommes et leur vivre-ensemble, ainsi que pour l'explication et la compréhension des mécanismes de Justice transitionnelle.



Si l'université d'été est ouverte à un public très varié, c'est que son déroulement repose sur des principes qui sont autant de partis pris pédagogiques.

Privilégier une approche pluridisciplinaire

Cette dimension sera largement prise en compte dans le processus de validation proposé aux étudiants. Ainsi, si tous recevront un certificat de participation à l'issue de l'université d'été, ils pourront obtenir un diplôme supplémentaire en envoyant, pour le mois de septembre, un essai portant sur l'une des problématiques abordées au cours de nos travaux.



Combiner réflexion et action

Au-delà d'une nécessaire réflexion académique, la compréhension de la Justice transitionnelle implique de connaître et de maîtriser la réalité des situations et des processus. C'est pourquoi il nous est apparu primordial d'offrir aux participants l'opportunité de rencontrer des acteurs à même de leur apporter des regards complémentaires et de partager avec eux des expériences variées. Les organisateurs de cette université d'été ont donc souhaité associer aux universitaires, des praticiens (avocat, magistrat, médecin, membres d'ONG), afin de permettre aux participants une meilleure connaissance de la réalité de la Justice transitionnelle.

Dans la même perspective, chaque journée sera découpée en deux temps. Les interventions dispensées dans la matinée permettront



aux participants de consolider les connaissances qu'ils mettront en pratique l'après-midi lors de mises en situation. Ainsi, un cas pratique sera communiqué aux étudiants au début de

l'université d'été. La mise en situation consistera cette année à préparer un procès fictif, qui se tiendra lors de la dernière journée. Chaque après-midi sera ainsi consacrée à la préparation, par les étudiants, de leur intervention. Elle se fera en équipe avec l'appui d'un enseignant, ainsi qu'avec l'encadrement d'un « acteur de terrain » (avocat, psychologue, médecin légiste), qui les accompagnera dans la résolution des questions soulevées par le jeu de rôle.

S'immerger dans la réalité humaine de la Justice transitionnelle

La démarche retenue pour cette université d'été s'inscrit dans une vision réaliste de la Justice transitionnelle. Mettant en relation et très souvent en conflit, des hommes et des femmes marqués par les épreuves et traumatismes endurés, la dimension affective liée au contexte et à ses acteurs ne saurait être écartée. La compréhension impose en effet une véritable immersion dans cette réalité et une réflexion quant à la distanciation qu'elle impose. Il faut ainsi « être empathique pour comprendre et rationnel pour juger », comme l'expliquait un magistrat impliqué dans les procès du génocide rwandais.

Il nous est donc paru essentiel de permettre aux étudiants d'approcher cette réalité particulière grâce à des rencontres organisées avec des personnes impliquées – à titres divers – dans des conflits ou au travers de leurs témoignages audiovisuels, poursuivis par des dialogues avec celles et ceux les ayant collectés. Ces échanges auront lieu lors des cours et tables rondes, mais également au cours des soirées. Ces dernières seront en effet consacrées à des projections de films, sur des thématiques recoupant celles abordées lors des journées. Elles constitueront un festival du film documentaire, intitulé « **La guerre des femmes** », qui se déroulera donc en parallèle de l'université d'été.



Programme prévisionnel de l'université d'été



Transfert des participants de l'aéroport de Biarritz ou de la gare de Bayonne au Domaine Oronozia

Cocktail d'accueil

Soirée – Projection du film *Rwanda, la vie après – Paroles de mères* suivie de débats avec **André Versaille**, réalisateur

Journée d'ouverture

Matinée – Conférences

- Ouverture par **Jean-Pierre Massias** et **Xavier Philippe**, *Professeurs de droit public et co-Présidents de l'AFJT*
- « Les femmes, le Droit et la Justice », par **Véronique Champeil-Desplats**, *Professeure de droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense*
- « Réflexions sur la violence et le féminicide » par **Kiteri Garcia**, *Maître de conférences en droit privé à l'UPPA*

Après-midi – Rencontres avec des témoins

- **Célhia de Lavarène**, *Bosnie*
- **Gotzone Lopez de Luzuriagaren**, *Pays basque*
- **Delphine Umwigeme Gapundu**, *Rwanda*

Soirée – Projection du film *Putains de guerre*, suivie de débats avec **Célhia de Lavarène**, *chargée de mission pour l'ONU en Bosnie (2001-2002) et Présidente fondatrice de Stop Trafficking Of People (STOP)*

La femme, victime de violence

Travaux animés par Jean-Pierre Massias et Xavier Philippe
Professeurs de droit public

Matinée

- **Isabelle Delpla**, *Professeure de philosophie à l'Université Lyon 3, notamment spécialiste de la Justice internationale, auteure de Femmes et droit (pénal) international*
- **Françoise Sironi**, *Psychologue, psychothérapeute, maître de conférences à l'Université Paris 8, experte lors des procès de Duch (Cambodge) et Simbikangwa et co-fondatrice du Centre Primo Levi (soin des victimes de torture)*

Après-midi – Mise en situation : procès fictif

Séminaire de **Françoise Sironi**, *Psychologue, psychothérapeute, maître de conférences à l'Université Paris 8*
Préparation en équipe des plaidoiries

Soirée – Projection du film *Kurdistan, la guerre des filles*, suivie de débats avec **Mylène Sauloy**, réalisatrice

Dimanche

3

Juillet

Lundi

4

Juillet

Mardi

5

Juillet

Mercredi
6
Juillet

Journée hors-les-murs

Matinée

- Transfert des participants à Donostia-San Sebastian
- Visite de la Maison de la Paix d'Aiete et table ronde avec des acteurs

Déjeuner et après-midi libres à Donostia-San Sebastian

Soirée

- 19h00 : Projection du film *Itsasoaren alaba (La fille de la mer)*, suivie de débats avec **Josu Martinez**, réalisateur
- 21h00 : Buffet basque
- 21h30 : Concert des sœurs **Aire Ahizpak**

La femme, auteure de violence

Travaux animés par Jean-Pierre Massias et Xavier Philippe
Professeurs de droit public

Matinée

- **Violaine Baraduc**, Doctorante en ethnologie à l'EHESS, spécialiste des crimes féminins pendant le génocide des Tutsi rwandais
- **Camille Boutron**, Sociologue, Professeure adjointe, Université des Andes (Colombie), spécialiste de l'implication des femmes dans la violence armée au Pérou
- **Jane Freedman**, Professeure de sociologie à l'Université Paris 8, spécialiste du genre et des rapports sociaux de sexe, notamment concernant les organisations internationales

Après-midi – Mise en situation : procès fictif

Séminaire de **M^e Yvette Kabuo**, Avocate et coordinatrice de la clinique juridique de la Fondation Panzi (RDC)
Préparation en équipe des plaidoiries

Soirée – Projection du film *La liste de Carla*, suivie de débats avec **Natacha Fauveau-Ivanovic**, avocate à la CPI et aux TPIY et TPIR

La femme, actrice de la Justice transitionnelle

Travaux animés par Jean-Pierre Massias et Xavier Philippe
Professeurs de droit public

Matinée

- **Colette Braeckman**, Journaliste au Soir, auteure de nombreux ouvrages, spécialiste de l'Afrique des grands lacs
- **Aurélia Devos**, Vice-Procureur du Pôle « Génocide et crimes contre l'humanité » du TGI de Paris

Après-midi – Mise en situation : procès fictif

Séminaire du **Dr Juan-Manuel Cartagena**, Médecin légiste
Préparation en équipe des plaidoiries

Soirée – Projection du film *Compañeras*, suivie de débats avec **Dominique Gautier**, réalisateur et **Jean Ortiz**, réalisateur et chercheur spécialiste des langues et littératures hispaniques

Jeudi
7
Juillet

Vendredi
8
Juillet

Journée de clôture

10h00-12h00 – Procès fictif mené par les étudiants

12h00-13h00 – Remise des certificats de participation et Conférence de clôture par **Damien Vandermeersch**, Avocat général près la Cour de cassation (Belgique), notamment auteur de *Comment devient-on génocidaire ?*

Cérémonie sous le haut patronage de **Michel Carrié** (OIF, Direction de la Paix, de la Démocratie et des Droits de l'Homme)

Cocktail

16h00-21h00 – Rencontres avec les ONG

17h00-19h00 – Table ronde « Les femmes face aux violences : Témoignages »

animée par **Emmanuel Laurentin**, producteur de *La Fabrique de l'histoire*, France culture

- **Nacera Dutour**, porte-parole du Collectif des familles de disparus en Algérie
- **Kristiane Etxaluz**, militante basque
- **Yvette Kabuo**, Coordinatrice de la clinique juridique de la Fondation Panzi, avocate près la Cour d'appel de Bukavu en RDC

21h00 – Conférence d'un grand témoin « Dans les zones de conflit, les batailles se passent sur les corps des femmes »

21h30 – Projection du film *L'Homme qui répare les femmes – La colère d'Hippocrate*

Départ des participants

Petit-déjeuner

Transfert des participants à l'aéroport de Biarritz ou à la gare de Bayonne



Samedi
9
Juillet

Dimanche
10
Juillet

Créée en décembre 2013 par les Professeurs Jean-Pierre Massias (UPPA) et Xavier Philippe (Université Aix-Marseille), l'Association Francophone de Justice Transitionnelle (AFJT) regroupe au sein de son conseil scientifique des spécialistes reconnus de la Justice transitionnelle dont notamment les universitaires Sévane Garibian (Université de Genève), Pierre Hazan (Université de Genève) et Fabrice Hourquebie (Université de Bordeaux) et les magistrats Antoine Garapon et Louis Joinet. Ce dernier est en outre le Président d'honneur de l'AFJT.

L'AFJT a pour objet de :

- favoriser le développement de la recherche et de l'enseignement en matière de Justice transitionnelle, notamment par l'organisation de journées d'études et d'universités d'été ;
- diffuser les connaissances afférentes à la Justice transitionnelle, notamment par le biais de publications – telles que l'*Annuaire de Justice pénale internationale et transitionnelle* – qu'elle prépare et qui sont éditées par l'Institut Universitaire Varenne, dans le cadre de la « Collection Transition & Justice », conformément à la convention passée entre les deux Associations ;
- soutenir l'échange d'expériences et d'analyses entre les spécialistes de Justice transitionnelle, quels que soient leurs champs disciplinaires ;
- promouvoir la Justice transitionnelle, en tant que concept et au travers de ces différents mécanismes et expérimentations, auprès de l'ensemble des pouvoirs publics, qu'ils soient locaux, nationaux, régionaux ou internationaux.

L'Institut Universitaire Varenne a été initié par la **Fondation Varenne** qui lui délègue sa mission d'utilité publique de diffusion des connaissances.

Conformément à ses statuts, la principale mission de l'Institut Universitaire Varenne (IUV), créé le 31 janvier 2013, consiste à encourager **la production et la diffusion des connaissances**, tant par l'édition d'ouvrages et de revues que par la réalisation d'études et de rapports, l'organisation de séminaires ou de tables rondes ainsi que de toutes autres manifestations à caractère scientifique. Organisé autour des objectifs de la Fondation Varenne et fidèle à ses valeurs, l'IUV exerce ses missions dans les domaines de la **Démocratie**, de la **Paix** et des **Médias**.

Il est présidé par Jean-Pierre Massias, Professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Magalie Besse en assure la direction.

Outre diverses manifestations scientifiques, l'IUV organise tous les ans un **Concours de thèses**. Il permet aux docteurs, dont les thèses ont été sélectionnées par un jury universitaire prestigieux, de voir financer la publication de leurs travaux dans la « **Collection des Thèses** » de l'Institut, diffusée par la LGDJ.

L'IUV édite également trois autres collections, diffusées par la LGDJ. Généraliste, la « **Collection Colloques & Essais** » permet en premier lieu aux auteurs de promouvoir leurs travaux en constituant un support de publication pour les actes de colloque ou les essais. Les ouvrages portent sur des thèmes variés et liés aux valeurs qui sont au cœur des actions menées par la Fondation Varenne.

La « **Collection Transition & Justice** » se compose ensuite d'ouvrages afférents à la transition démocratique et notamment à la Justice transitionnelle et aux transitions constitutionnelles. Elle comprend d'ailleurs un *Annuaire de Justice pénale internationale et transitionnelle*, préparé par l'Institut et ses partenaires.

Dans la « **Collection Kultura** » sont enfin publiés des ouvrages relatifs aux droits culturels, linguistiques et des minorités et à leurs interactions avec la Démocratie. Ils sont préparés par le réseau international Kultura, auquel l'Institut participe.

L'IUV édite enfin plusieurs revues, dont *Est Europa*, *Les Cahiers du Lonzac* et *Les Cahiers de l'Institut*.

Modalités d'inscription

Le nombre de places disponibles est limité à 30.

Les étudiants francophones en droit, sciences politiques et plus largement en sciences sociales ou humaines, intéressés par les questions liées à la Justice transitionnelle peuvent candidater à partir de la Licence 3.

Les candidatures des professionnels francophones, dont notamment les avocats, membres d'ONG et journalistes, sont également les bienvenues.

Dossier de candidature : CV et lettre de motivation rédigés en français, exclusivement en format .doc, .docx ou .pdf.

Dépôt du dossier de candidature : dossier à envoyer, jusqu'au 15 juin 2016 inclus, par e-mail à magalie.besse@fondationvarenne.com

Si votre dossier nécessite un traitement en urgence pour l'obtention d'un visa, merci de bien vouloir nous l'indiquer dans le message accompagnant votre dossier.

Renseignements pratiques

Les frais d'inscription sont de 300 € pour les étudiants et de 500 € pour les professionnels.

Ils comprennent :

- le transfert aller-retour de la gare de Bayonne ou de l'aéroport de Biarritz au lieu de l'université d'été, à l'horaire qui sera indiqué aux participants, le 3 juillet et le 10 juillet ;
- l'hébergement en chambre de deux ou trois personnes, avec sanitaires, au Domaine Oronozia du 3 au 10 juillet (7 nuitées) ;
- les repas : du dîner du 3 juillet au petit-déjeuner du 10 juillet, à l'exception du déjeuner du 6 juillet ;
- l'ensemble des activités et soirées inscrites au programme.

Lieu de l'université d'été

Hormis les sorties mentionnées dans le programme, les travaux de l'université d'été se dérouleront au Domaine Oronozia situé dans le village basque de Saint-Étienne-de-Baïgorry – Baigorri.



Saint-Étienne-de-Baïgorry – Baigorri

Cette commune, qui compte environ mille cinq cents Baigorriars, est située en plein cœur du Pays basque, dans la province de Basse-Navarre. Distante de Bayonne de cinquante kilomètres, elle est transfrontalière avec l'Espagne. Traversé par la Nive des Aldudes, le village est surplombé par le château d'Etchaz et sur le territoire du vignoble d'Itrouleguy.



Le Domaine Oronozia

<http://www.domaine-oronozia.com/>



Contact

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à adresser un e-mail à magalie.besse@fondationvarenne.com